

# 2010

## des « rendez-vous » pour l'emploi, les salaires et les retraites

À l'automne 2008, chacun s'employait à dénoncer le capitalisme financiarisé et considérait que s'il fallait sauver les banques, ce serait à la condition de moraliser leurs pratiques. Et se félicitait d'une organisation sociale qui atténuait dans notre pays les aspects dévastateurs de la crise.

Au printemps 2010, tout est oublié et c'est aux déficits publics que la guerre est déclarée ! Et si certains parlementaires de la majorité sont gênés par l'indécence du bouclier fiscal, c'est parce qu'il contraste avec les efforts demandés à la population dans son ensemble. Peu s'expriment pour remettre en cause la logique de réduction des ressources, les exonérations fiscales ou de cotisations sans effet sur l'emploi, ni pour contester le choix de réduire les dépenses collectives.

Au lieu de mettre en œuvre dans la fonction publique des politiques favorables à l'emploi et au pouvoir d'achat, le gouvernement poursuit suppressions d'emplois, RGPP, réformes régressives et baisse du pouvoir d'achat des rémunérations. Au prétexte d'un trop perçu au titre de 2009, il ampute de 0,3 % la revalorisation des pensions de retraite au 1<sup>er</sup> avril. Autant d'incitations données aux employeurs privés au détriment de

l'emploi et des salaires. Et autant de renoncements à utiliser ces leviers pour une sortie durable de la crise ! Scénarios catastrophes et manipulation viennent gonfler artificiellement les besoins de financement des régimes de retraite évalués par le COR, que gouvernement et patronat ne manqueront pas d'instrumentaliser pour présenter comme inévitables un report de l'âge légal et un allongement de la durée de cotisation. Les comparaisons vont fleurir avec pour seul programme de tirer toutes les situations vers le bas.

Pour la FSU, les futurs retraités n'ont pas à payer la facture d'une crise économique qu'ils paient déjà au prix fort

en tant que salariés. Le financement des retraites n'est pas un luxe inaccessible que notre pays ne pourrait s'offrir ! Si toutes les pistes sont sur la table, c'est de l'augmentation des cotisations, de l'élargissement de leur assiette, de la contribution de tous les revenus qu'il faut débattre.

Les deux journées du 20 avril et du 1<sup>er</sup> mai, sont deux premiers rendez-vous interprofessionnels dont la FSU entend assurer le succès. Elle appelle les personnels et les retraités de son secteur à se mobiliser pour s'opposer aux régressions et défendre d'autres choix.



### S O M M A I R E

- 2010, des rendez vous pour l'emploi, les salaires et les retraites [PAGE 1](#)
- Rapport du COR et pistes de réforme ; Allonger la durée de cotisation, c'est inéquitable ; Les revendications de la FSU [PAGES 2-3](#)
- Emploi et salaires [PAGE 4](#)

# Travailler plus longtemps ? Ou travailler mieux pour vivre plus longtemps ?

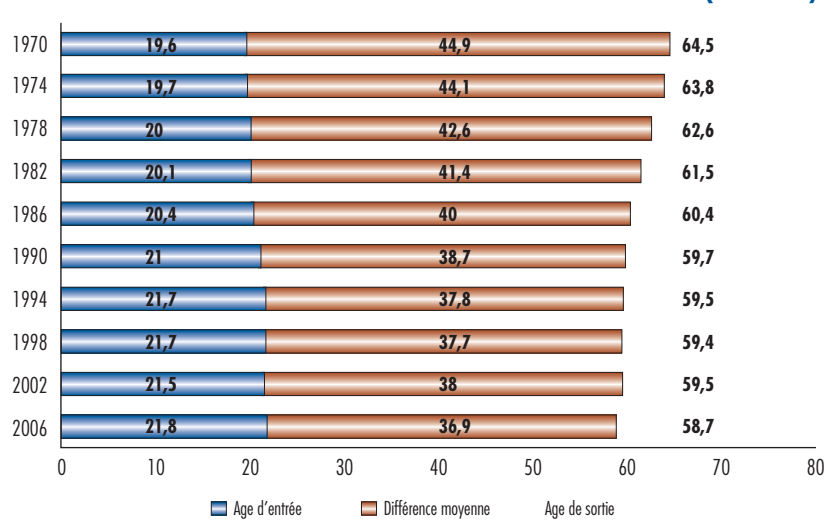
Puisque nous vivons plus longtemps, il serait légitime de travailler plus longtemps... Cette idée se soucie peu des salariés qui sont écartés sur le bord du chemin. Parmi les principaux perdants des dernières réformes, il faut compter les femmes et les jeunes générations.

En effet, l'allongement de la durée d'assurance suppose que l'on puisse maintenir des conditions optimales d'emploi tout au long de la carrière professionnelle. Une situation que connaissent de moins en moins de salariés.

Les droits à pension des femmes, du fait qu'elles cumulent des interruptions de carrière et des emplois à temps partiel, sont particulièrement fragilisés par les dernières réformes. La suppression des bonifications pour les femmes fonctionnaires est en soi révélateur des inégalités que les réformes leur font subir.

Une étude de la DREES montre également que les générations qui ont 30 ans aujourd'hui ont acquis moins de trimestres cotisés que les générations qui les ont précédées. À

ÂGES D'ENTRÉE ET DE SORTIE D'ACTIVITÉ DE 1970 À 2006 (HOMMES)



Source : INSEE

l'autre bout de la chaîne, les salariés âgés sont toujours aussi précocement chassés de leur emploi. Ils ne sont plus que 4 sur 10 encore en emploi avant l'âge légal.

La durée réelle du travail se contracte au fil des générations. Ce phénomène – produire la même quantité de richesse nécessite moins d'heures de travail – serait synonyme de progrès humain si les conditions d'une juste redistribution des richesses étaient créées. C'est le fondement même de l'équité entre générations.

Toute réforme qui prolonge la durée d'activité ne fait que masquer sa principale conséquence : la baisse du niveau des pensions.

Consolider notre système par répartition, défendre le principe d'un salaire continué et socialisé, suppose avant tout de revenir sur les inégalités que les dernières réformes ont produit. Cela implique de prendre en compte au titre de la durée d'assurance les périodes d'études, de formation et de recherche d'emploi. Cela suppose, plus fondamentalement, de reconquérir une partie des richesses produites par le travail. C'est bien d'un choix de société qu'il s'agit.

## Salariés du public, salariés du privé

*Bien que les modes de calculs soient différents entre les régimes de retraite, l'objectif doit être, tout en prenant en compte la spécificité et la pénibilité de certains métiers, de garantir à tous un bon niveau de pension et des taux de remplacement comparables. Tel était le cas avant les réformes de 1993 et 2003. La réforme de 2003, faite au nom de « l'équité », engendre dans la fonction publique, des baisses du taux de remplacement de l'ordre de 30 % à l'horizon 2020, liées au fait que les durées cotisées sont des durées effectives de travail. On peut difficilement faire pire. Il faut donc sortir de cette rhétorique insensée où, jouant tour à tour des prétendus « avantages » des uns et des autres, le gouvernement tire les pensions de l'ensemble des salariés vers le bas. Pour la FSU, c'est l'équité vers le haut qui doit être recherchée, non un nivellement par le bas.*



© CADIEU/ANAA

# Rapport du COR : emploi et salaires au cœur du sujet

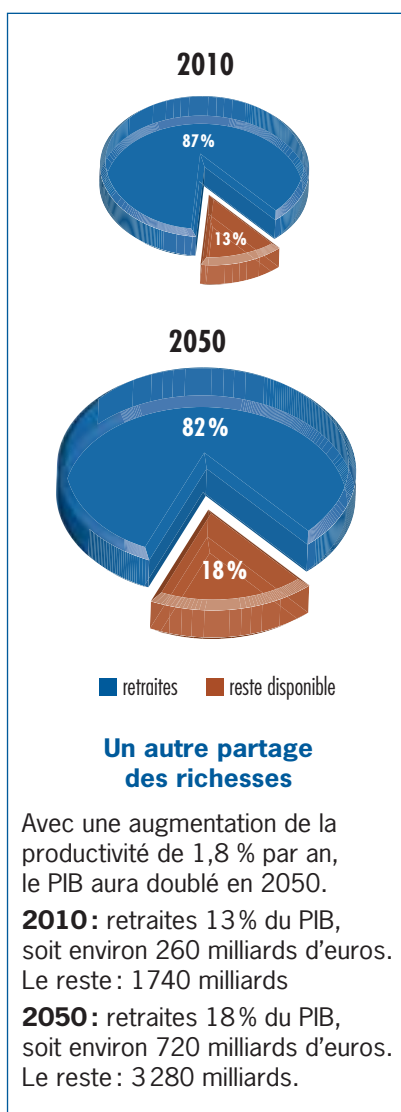
Avant même l'examen du huitième rapport par l'assemblée du conseil d'orientation des retraites, les projections financières pour les principaux régimes de retraite avaient filtré et la presse faisait état de besoins de financement considérables. Au cours de la même semaine, le gouvernement lançait une campagne publicitaire.

Les projections du COR rappellent combien les questions d'emploi et de salaires sont centrales pour assurer le financement des retraites. Aussi, les besoins de court et moyen termes sont-ils, du fait de la crise, accrus par rapport à ceux évalués en 2007. À plus long terme, ils sont largement dépendants des hypothèses retenues. Pour deux des scénarios, celles-ci sont nettement pessimistes. Les besoins de financement du scénario le plus optimiste s'expliquent pour la moitié par une piètre manipulation, consistant à fixer la contribution de l'État employeur pour les pensions des fonctionnaires à son niveau de l'année 2000. Construire des projections sur une situation que l'on sait dépassée est pour le moins paradoxal... sauf à vouloir utiliser une présentation mensongère pour justifier des régressions à l'encontre des personnels.

Si le COR a renoncé à introduire au sein du 8e rapport les hypothèses qu'il a pourtant testées de recul des bornes d'âge (l'âge d'ouverture des droits à pension et l'âge auquel la décote s'annule), ces pistes apparaissent comme clairement privilégiées par le gouvernement ; pour les fonctionnaires, les ballons d'essai des dernières semaines montrent que toutes les manipulations seront utilisées pour réduire leurs droits, comme si l'appauvrissement des retraités était un horizon indépassable dans notre pays.

**Pour la FSU, les futurs retraités n'ont pas à payer la facture d'une**

**Crise : les fonds de pension perdent en une seule année 5 400 milliards de dollars.**



**crise économique qu'ils paient déjà au prix fort en tant que salariés. Il est indispensable, contrairement au parti-pris gouvernemental, de « tout mettre sur la table » et de débattre du taux de cotisation, de l'élargissement de l'assiette de ces cotisations aux revenus du travail et du capital qui échappent à la solidarité et de moduler ce taux en fonction de la valeur ajoutée des entreprises afin de ne pas pénaliser l'emploi et les salaires.**

## NOS PROPOSITIONS

La FSU défend le système par répartition et le code des pensions dans la fonction publique. Elle se bat contre les régressions en cours et à venir, et se prononce pour le droit à un départ en retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 %, calculé sur les six derniers mois, soit 37,5 annuités pour une retraite complète dans la FP. Elle revendique de nouveaux droits pour améliorer le code des pensions.

- La prise en compte gratuite des années d'études pour la durée d'assurance, et la validation des périodes de précarité.
- Le rétablissement des bonifications pour enfants sans condition.

Elles sont supprimées dans la fonction publique pour les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004 ; et les nouvelles modalités pour les enfants nés avant 2004 excluent de nombreuses situations. La FSU revendique également l'extension aux enfants nés avant 2004, de la prise en compte gratuite des périodes non travaillées dans la limite de trois ans pour les enfants nés ou adoptés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

- La reconnaissance de la pénibilité. Certaines catégories peuvent encore partir à 55 ans mais pour la majorité, il n'y a aucune prise en compte des différentes formes de pénibilité. Il faut aussi envisager de nouvelles formes d'exercice des métiers prenant en compte les âges et les expériences acquises, et développer suffisamment tôt de véritables perspectives de mobilité choisie.

### • Une véritable CPA

Depuis la loi Fillon, les modalités de la cessation progressive d'activité (CPA), ne permettent plus cette transition activité /retraite. La FSU souhaite de nouvelles modalités reprenant les aspects positifs de l'ancienne CPA, qu'il faut améliorer et assouplir, en fonction des besoins.

### • L'accroissement des financements

Pour la FSU, il faut accroître la part de la valeur ajoutée affectée aux salaires. Augmenter la part des dépenses pour les retraites de 4 à 5 points de PIB d'ici 2050 est tout à fait à notre portée : cela suppose d'y consacrer le quart des gains de productivité, soit une augmentation des cotisations de 0,375 point par an. Les régimes de retraite sont financés par des cotisations prélevées sur les salaires ; l'élargissement à la valeur ajoutée des entreprises, la taxation des revenus financiers et des patrimoines doit permettre d'inscrire plus de solidarité dans le financement.

## APPEL

**« Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites »**  
<http://www.exigences-citoyennes-retraites.net/>

# Travailler plus et gagner moins : une évolution à renverser

De 2007 à 2010, le non remplacement d'un départ en retraite sur deux a entraîné environ 100 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'État. Le gouvernement entend poursuivre cette politique et atteindre 160 000 suppressions en 2012. Il tente aussi d'imposer aux collectivités territoriales qu'elles participent à réduire l'emploi public.

Suppressions de certaines missions, externalisations, réorganisation de l'administration territoriale, réformes régressives, la RGPP prend différentes formes et dessine un service public peau de chagrin. La loi mobilité permet de gérer le « plan social » qui en découle, avec réaffectations contraintes, réorientation professionnelle imposée par le chantage au licenciement. Les formes dégradées d'emploi, comme le système des vacances, affectent les agents non titulaires par ailleurs menacés de chômage. La réduction des recrutements participe à l'explosion du chômage des jeunes.

Côté rémunérations, le gouvernement a privilégié le recours aux heures supplémentaires, le rachat des jours épargnés sur les comptes épargne temps, au risque d'accroître encore les inégalités. Les mesures générales sont restées en deçà de l'inflation et le développement des mesures indemnitaires n'a pas compensé le retard pris par les traitements sur les prix.

Organisant l'individualisation des rémunérations, différentes mesures ou projets vont clairement à l'encontre de la solidarité des équipes et des valeurs partagées par les agents de la fonction publique : rémunération à la performance, intéressement collectif, ou encore « retour catégoriel » qui consiste à financer les mesures de revalorisation par l'affectation de la moitié des crédits dégagés par les suppressions d'emplois.

Au travers de la négation de leurs missions, de leur professionnalité, de leurs valeurs, de l'incertitude sur leur situation personnelle, c'est aussi la santé des agents de la fonction publique qui peut s'en trouver affectée, parfois de manière dramatique. Imposer d'autres logiques, c'est urgent !

## Passage en force ou négociation ?

Le ministre est obligé de discuter de la situation des contractuels et d'annoncer un projet de loi. La FSU portera dans ces discussions la revendication d'un plan de titularisation, de l'ouverture des postes aux concours en nombre suffisant pour faire face aux besoins sans recourir à l'emploi de contractuels ou à l'intérim.

Il faut stopper les suppressions d'emplois et la RGPP.

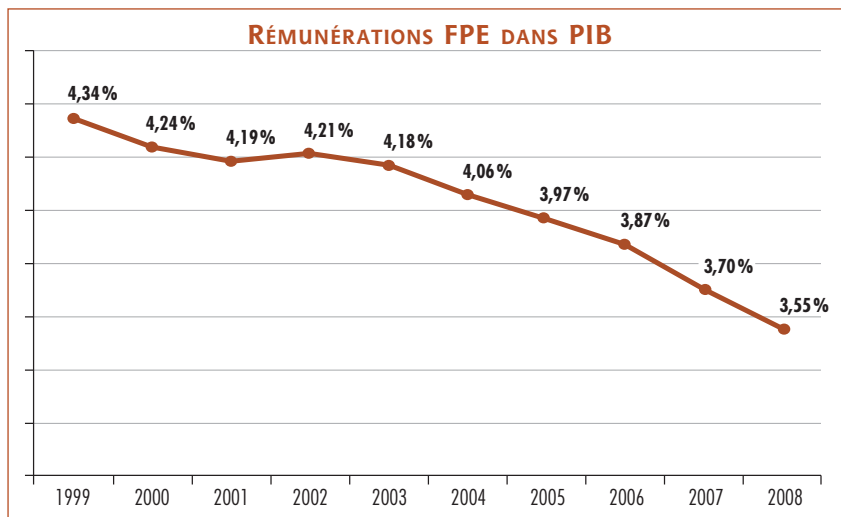
Aucune organisation n'a signé les deux derniers accords proposés sur l'intéressement collectif ou la revalorisation de la catégorie A. Essai à

transformer pour défendre nos revendications à la veille des négociations salariales triennales qui se tiendront d'ici l'été. La FSU revendique le rattrapage de la valeur du point d'indice de la Fonction publique sur les prix et une véritable reconstruction de la grille. Des mesures immédiates doivent être prises : augmentation de 9 % de la valeur du point, attribution de 50 points additionnels et porter le minimum de rémunération à 1 600 euros nets.

Les pensions de retraite doivent être revalorisées au-delà des évaluations mesquines des pouvoirs publics.

## La baisse de nos traitements : un choix politique !

Le maintien en 2008 de la part des rémunérations dans le PIB depuis 1999 aurait dégagé 15,5 milliards d'euros, soit le coût pour l'État d'une augmentation du point d'indice de 18,7 %.



Rémunérations des personnels de l'État, hors enseignants des établissements privés sous contrat. Source : rapport annuel sur la fonction publique, faits et chiffres 2008-2009

## Choix encore

Plus de 2,5 milliards d'euros, c'est le coût de la baisse de la TVA dans la restauration. 82 milliards d'euros par an : coût annuel des niches fiscales, dont 39 pour le 1 % des contribuables les plus fortunés.

Bouclier fiscal 2009 : près de 400 millions reversés à un millier de contribuables.

## Et conséquences

Évolutions des salaires nets annuels moyens dans la FPE.

En % et en euros constants	2002 à 2003	2003 à 2004	2004 à 2005	2005 à 2006	2006 à 2007
à structure constante	- 0,9	- 1,2	- 1,6	- 0,1	- 0,6